

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
**28 JANVIER 2021**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Contrat eau, trame verte  
et bleue, climat des  
plaines et coteaux de la  
seine centrale urbaine  
2020-2024 – projets 2021**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 janvier 2021  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 29 janvier 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 janvier 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 janvier deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUNET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET\*, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

\*Monsieur FOUCHET présent à partir du dossier 21 A 03

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BASSINE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD  
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS  
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC  
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS  
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE  
Madame FRABOULET à Monsieur RICHARD  
Monsieur GREVET à Monsieur BENTZ

**Secrétaire de séance :**

Monsieur MIGEON

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20210128-21-A-18-DE  
Date de télétransmission : 29/01/2021  
Date de réception préfecture : 29/01/2021

**OBJET** : CONTRAT EAU, TRAME VERTE ET BLEUE, CLIMAT DES PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE URBAINE 2020-2024 - PROJETS 2021

**RAPPORTEUR** : Madame BOUTIN

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 à l'initiative de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris constitue un engagement entre ces trois partenaires financiers et les partenaires du projet sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 5 ans. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à réaliser les actions inscrites et les partenaires financiers à apporter prioritairement des subventions à ces actions, notamment en cas de contraintes budgétaires et suivant leurs programmes de financement.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 pour lequel la Ville a délibéré le 21 novembre 2019. Ce contrat s'inscrit dans la continuité du Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine dont la Ville à bénéficié.

Pour mémoire, le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 s'articule autour de 4 grands enjeux :

- Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France,
- Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux, économiser et protéger la ressource,
- Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique,
- Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions.

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de 2021 les projets d'un montant total de 2 514 083 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour 2021, la Ville a programmé ses actions autour de :

- En enjeu A : études de désimperméabilisation, études et travaux de gestion des eaux à la parcelle etc...
- En enjeu B : l'audit et des acquisitions liés au sujet « zéro pesticide » sur les infrastructures sportives et les cimetières, l'étude et la mise en œuvre du plan de gestion écologique des espaces verts, les travaux de gestion de l'eau et de sécurisation des réseaux,
- En enjeu C : l'étude des enjeux écologiques dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale, la végétalisation des infrastructures de gestion de l'eau,
- En enjeu D : des campagnes de sensibilisation et des animations.

Chaque projet a fait l'objet d'une estimation basée sur un pré-programme d'actions qui sera réajustée à l'occasion de chaque demande de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les projets tels qu'annexés à la présente délibération,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France.

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les projets tels qu'annexés à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Détail du projet	Surfaces/linéaires concernés	Objectifs du projet	Estimation globale du projet en € HT	Estimation du montant éligible du projet en € HT	Période prévisionnelle du projet	Etat d'avancement	2021
				(choisir dans la liste* ci-dessous : objectifs A1, A2, A3, B1, B2, B3, B4, C1, C2, C3, C4, D1, D2)		Ces montants sont à titre indicatif et permettent d'évaluer la proportion de travaux d'un projet global qui répondent aux enjeux du Contrat.		(ex : En réflexion, Etude préalable, AVP, PRO, Travaux/Action périodique)	Montant estimatif sur 2021 en € HT
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de désimperméabilisation des Jardins de la Dalle Frontenac	Etude de désimperméabilisation d'une dalle de parking et création d'un jardin de fraîcheur pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, gérer les eaux pluviales à la parcelle et permettre aux usagers de s'approprier ces espaces (jardinage naturel, sensibilisation à la biodiversité et la nature en ville)	3000 m <sup>2</sup>	A1	100 000,00 €	100 000,00 €	2021	PRO	100 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à la désimperméabilisation de la place de la Grille	Etude pour la désimperméabilisation d'une place minérale en cœur de ville, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	12 000 m <sup>2</sup>	A1	150 000,00 €	150 000,00 €	2021-2022	En réflexion	75 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de déconnection des eaux de ruissellement du parking des Impôts vers le Parc du Viaduc	Etudes géotechniques et écologiques pour l'aménagement de jardins et coulée verte sous le viaduc à la place de la déchetterie mobile. Végétalisation adaptée aux contraintes du milieu et gestion des eaux pluviales du secteur à la parcelle et création de continuités écologiques	2300 m <sup>2</sup>	A1	30 000,00 €	30 000,00 €	2020-2021	Etude préalable	15 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude d'aménagement en vue d'une gestion à la source de eaux pluviales du parking de la piscine Intercommunale	Etude pour la désimperméabilisation d'un parking, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	7500 m <sup>2</sup>	A1	100 000,00 €	100 000,00 €	2021-2022	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude pour l'aménagement d'un nouveau cimetière sur la commune déléguée de Fourqueux avec une désimperméabilisation d'anciens terrains de tennis	Etude pour la conception et la réalisation du nouvel espace de cimetière et jardin du souvenir. Enjeux de désimperméabilisation d'une zone sportive (anciens terrain de tennis)	3 000 m <sup>2</sup>	A1	100 000,00 €	70 000,00 €	2021-2023	Pré-programme	23 333,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à l'aménagement et la création d'un parc urbain Place Sainte Catherine	La ville prévoit de démolir les bâtiments se trouvant sur l'actuelle place de la Fontaine Sainte-Catherine et transformer cet espace en parc. Les actions de végétalisation permettront de désimperméabiliser 650 m <sup>2</sup> et d'accueillir un espace vert complémentaire sur ce secteur (jardins, zones refuges, agriculture urbaine), favorisant les îlots de fraîcheurs et le maillage vert sur cette partie du territoire.	1700 m <sup>2</sup> d'espaces végétalisés	A1	50 000,00 €	50 000,00 €	2021	Pré-programme	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à l'aménagement et la création d'un parc urbain Rue Bastiat	La ville prévoit de démolir une maison récemment acquise rue Bastiat afin de transformer cet espace en parc urbain, à proximité de l'Ecoquartier de la Lisière pereire. Les actions de végétalisation permettront de désimperméabiliser 100 m <sup>2</sup> et d'accueillir un espace vert complémentaire sur ce secteur (jardins, zones refuges, agriculture urbaine), favorisant les îlots de fraîcheurs et le maillage vert sur cette partie du territoire.	380 m <sup>2</sup> d'espaces végétalisés	A1	40 000,00 €	40 000,00 €	2021	Pré-programme	40 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation des Jardins de la Dalle Frontenac	Travaux de désimperméabilisation d'une dalle de parking et création d'un jardin de fraîcheur pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, gérer les eaux pluviales à la parcelle et permettre aux usagers de s'approprier ces espaces (jardinage naturel, sensibilisation à la biodiversité et la nature en ville)	3000 m <sup>2</sup>	A3	1 222 945,98 €	300 000,00 €	2021	PRO	300 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation, végétalisation et création de noues sur le parking Kennedy (arrivée du T13)	Travaux de désimperméabilisation d'un parking, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	4000 m <sup>2</sup>	A3	800 000,00 €	400 000,00 €	2021	En réflexion	400 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation et végétalisation de la place de la Grille	Travaux de désimperméabilisation d'une place minérale en cœur de ville, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	12 000 m <sup>2</sup>	A3	1 530 000,00 €	1 200 000,00 €	2021-2022	En réflexion	600 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Végétalisation et désimperméabilisation de l'Ecoquartier du Bel Air	Dans le cadre de la labellisation de l'Ecoquartier du Bel Air de 46,4 ha, actions de désimperméabilisation des dalles de parkings et créations d'îlots de fraîcheur (espaces verts, noues de récupération des eaux pluviales)	15 ha d'espaces végétalisés	A3	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2020-2024	Labélisation en cours	400 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de désimperméabilisation des parkings et végétalisation drainante	Travaux de désimperméabilisation des parkings, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	2500 m <sup>2</sup>	A3	500 000,00 €	250 000,00 €	2020-2024	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation de la cour d'école Bonenfant	Dans le cadre de la réhabilitation de l'établissement, désimperméabilisation des cours de l'école et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	2550 m <sup>2</sup>	A3	416 666,67 €	255 500,00 €	2021-2022	APD	127 750,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation pour la création d'un parc urbain Place Sainte Catherine	La ville prévoit de démolir les bâtiments se trouvant sur l'actuelle place de la Fontaine Sainte-Catherine et transformer cet espace en parc. Les actions de végétalisation permettront de désimperméabiliser 650 m <sup>2</sup> et d'accueillir un espace vert complémentaire sur ce secteur (jardins, zones refuges, agriculture urbaine), favorisant les îlots de fraîcheurs et le maillage vert sur cette partie du territoire.	1700 m <sup>2</sup> d'espaces végétalisés	A3	500 000,00 €	65 000,00 €	2021	Pré-programme	65 000,00 €

Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation pour la création d'un parc urbain Rue Bastiat	La ville prévoit de démolir une maison récemment acquise rue Bastiat afin de transformer cet espace en parc urbain, à proximité de l'Ecoquartier de la Lisière pereire. Les actions de végétalisation permettront de désimperméabiliser 100 m2 et d'accueillir un espace vert complémentaire sur ce secteur (jardins, zones refuges, agriculture urbaine), favorisant les îlots de fraîcheurs et le maillage vert sur cette partie du territoire.	380 m² d'espaces végétalisés	A3	400 000,00 €	10 000,00 €	2021	Pré-programme	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Achat de matériel alternatifs pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives	Objectif d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sport (au-delà de la loi Labbé) : En compensation de l'arrêt des molécules chimiques, des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie. Acquisition de débroussailluses avec brosse pour le désherbage mécanique.	115 000 m2	B3	20 000,00 €	20 000,00 €	2020	Action périodque	20 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Modification du revêtement pour la suppression de l'usage des produits phytosanitaires sur les cimetières de la Commune Nouvelle	Programme d'investissement pluriannuel de la végétalisation des 3 cimetières de la Commune Nouvelle dans le cadre de l'arrêt des produits phytosanitaires : mise en place d'un substrat et semis de variétés de graminées et légumineuses adaptées aux conditions climatiques des sites	82 000 m²	B3	40 000,00 €	40 000,00 €	2021-2024	Action périodique	16 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Plan de gestion écologique et achat de matériels alternatifs pour l'entretien des cimetières sans produits phytosanitaires	Audit : Suite à la volonté de passer au zéro phyto dès 2017 sur les cimetières, un accompagnement des équipes (formation, matériel spécifique, plan de gestion écologique, plan de communication) doit être planifié	82 000 m²	B3	30 000,00 €	30 000,00 €	2021-2024	Action périodique	12 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel de l'ENS des Plâtrières (Plaine de la jonction) et de son observatoire de la permaculture	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, l'ENS des Plâtrières fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (mares, zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,7 ha	B3	150 000,00 €	150 000,00 €	2020-2024	PRO	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel du Gravier des Hezards	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, le Gravier des Hezards est une zones naturelle surplombant le ru de Buzot. Pour renforcer les continuités écologiques de ce milieu, le site fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,5 ha	B3	50 000,00 €	50 000,00 €	2020-2024	Action périodique	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Atlas de biodiversité communale et stratégie de préservation de la biodiversité à l'échelle de la commune nouvelle	Le projet de la commune propose d'établir un diagnostic clair de la biodiversité présente à l'échelle de son territoire et précisant les enjeux de protection et de valorisation de la biodiversité. Cet outil permettra de centraliser les données liées à la connaissance du territoire, les usages mais également d'alerter sur les enjeux de conservation et développement de la biodiversité sur les projets en cours ou à venir. Enfin, cet outil est doté d'un suivi des actions menées, afin de se placer dans une démarche d'amélioration de nos actions. Cet outil est également l'occasion pour établir une stratégie de communication et de médiation scientifique autour de la nature en ville à destination des techniciens, élus et usagers du territoire.	55,61 km²	C1	40 000,00 €	40 000,00 €	2021	PRO	40 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de restauration de la continuité écologique et diminution de la fragmentation créée par la RN13	Dans le cadre de la rupture de la coupure urbaine que fait la RN13 sur le territoire, la création d'une couverture partielle de la RN13 permettra la création de continuités écologiques végétalisées afin de permettre la dispersion de la faune et la flore et de renforcer la végétalisation pour rafraîchir la ville	800 m²	C1	200 000,00 €	200 000,00 €	2021-2024	En réflexbn	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Développement de la biodiversité par la mise en place de plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune nouvelle	Audit : Dans le sens de l'ABC, la réalisation de l'étude stratégique de gestion écologique de l'ensemble des espaces gérés par la Commune Nouvelle aura pour objectif de limiter les coûts d'entretiens, favoriser la biodiversité et limiter les arrosages.	55,61 km²	C4	30 000,00 €	30 000,00 €	2021	En réflexion	30 000,00 €

\*Liste des enjeux et des objectifs

Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France	A1 - Améliorer les connaissances
	A2 - Maîtriser à la source les ruissellements urbains, les pollutions par temps de pluie et le phénomène d'îlots de chaleur en renforçant notamment la place du végétal en ville
	A3 - Contribuer à la désimperméabilisation de la ville en zone urbaine et à la végétalisation de ces espaces, notamment pour réduire l'effet d'îlot de chaleur
Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux et protéger la ressource	B1 - Elaborer des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement au sein de chaque structure compétente
	B2 - Améliorer la sélectivité des réseaux d'assainissement par la mise en conformité des réseaux, des branchements publics et des branchements privés
	B3 - Protéger la ressource en eau des pollutions diffuses et réduire les déversements au milieu par temps de pluie
	B4 - Gérer la rareté de la ressource en eau ( économie d'eau potable)
Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique	C1- Améliorer les connaissances
	C2 - Restaurer, préserver et entretenir les milieux aquatiques par la mise à ciel ouvert des rus, la restauration et l'entretien des berges ainsi que de l'hydromorphologie des cours d'eau
	C3 - Restaurer, préserver et entretenir la sous-trame humide
	C4 - Restaurer, préserver et entretenir les sous-trames des milieux herbacés et boisés en faisant place à la nature en ville
Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions	D1 - Sensibiliser, informer, encourager les actions relatives aux thèmes "Eau, Biodiversité, Climat"
	D2 - Assurer la coordination et le suivi des actions du Contrat

Années	2021
Montant total en € HT	2 514 083 €

Bilan	
Enjeu A	2 306 083 €
Enjeu B	88 000 €
Enjeu C	120 000 €
Enjeu D	0 €